

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Éducation, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

La décision UL/DAJ n°124-2024 concernant les tarifs des diplômes nationaux, des DU et DIU et des formations non diplômantes du collégium ST pour l'année 2024/2025 est modifiée et complétée conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de la composante et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 8 juillet 2024



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le 19/07/2024

TARIFICATION DES DIPLOMES NATIONAUX DU COLLEGIUM SCIENCES ET TECHNOLOGIES (ST) POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025
 Publics relevant de la Formation Professionnelle Continue au regard de la Politique Tarifaire de la FTLV (CA du 12/03/2024)

Les stagiaires en formation professionnelle continue doivent s'acquitter :

- 1- Des droits d'inscription dont le montant est fixé par arrêté ministériel chaque année, sauf le CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus)
- 2- Des frais de formation dont le montant est fixé annuellement par l'Université de Lorraine (ci-dessous)

Si certains diplômes nationaux sont tarifés également pour les publics ne relevant pas de la Formation Professionnelle Continue, les tarifs dédiés apparaîtront ci-dessous, ces situations particulières étant à détailler dans la colonne "Observations" et devant respecter le cadre de la politique tarifaire. Si le tarif 3 n'est pas proposé, le tarif 2 s'applique.

Si le tarif 3 n'est pas proposé, le tarif 2 s'applique.

Disposition transitoire applicable aux inscriptions pour l'année universitaire 2024/2025 :
 Les apprenants ayant démarré ou poursuivi un cycle de formation à l'Université de Lorraine en 2023/2024 (diplômes nationaux) et auto-finançant leur formation pour l'année 2024/2025 doivent se voir appliquer le tarif 2 arrêté en 2023/2024 (hors cas d'application du tarif 3 en cas de difficulté financière avérée).

FRAIS DE FORMATION (en sus des droits d'inscription)											
Collègeum	Composante	Diplôme	Mention	Parcours type	N° RNCP	TARIF 1 Tarif complet pour public bénéficiaire du financement d'un tiers 2023-2024 Par année	TARIF 2 Tarif intermédiaire pour public sans financement et bénéficiaire de Prestations FC* 2023-2024 Par année	TARIF 3 Tarif réduit pour public en difficulté financière avérée 2023-2024 Par année	Total des heures de formation 2023-2024	Coût horaire (par défaut : tarif / nombre d'heures totales) 2023-2024	Observations 2023-2024
BET	FSF	DAEU	DAEU A préalable		RNCP28217	5 880,80 €	500 €				Tarif 1 = 1420,20 € par module Tarif 2 = 125 € par module
BET	FSF/M	DAEU	DAEU B préalable		RNCP28217	5 880,80 €	500 €				Tarif 1 = 1420,20 € par module Tarif 2 = 125 € par module
BET	FSF	DAEU	Formation à distance DAEU SONATE A et B		RNCP28217	8 680,80 €	1 250 €				Tarif 1 : 1993,80 € par module obligatoire (100h) et 945,00 € par module optionnelle (100h) Tarif 2 - inscription partielle en plusieurs sessions : 400 € par module obligatoire (100h) et 225 € par module optionnelle (50h) Disposition particulière en cas de rattachement PUBLIC PUBLIC SANS FINANCEMENT Réinscription partielle en plusieurs sessions : - sans tutorat limité à 3 modules - Module obligatoire - 100 € - Module optionnelle - 50 € - avec tutorat complet - 800 € 1 module obligatoire - 300 € 1 module optionnelle - 150 € Réinscription partielle à concurrence d'un maximum de 600 € Modules de rattachement à rattachement et sans possibilité de passer les examens : 100 € *tarif applicable aux redoublants qui se sont présentés aux examens
BAT	FSF	Master	Agronomie, environnement, territoire, paysage, forêt - AETPP	Forêt, Bois (FB) Diagnostic, Gestion et Conservation des Ecosystèmes (DyCo-CdE) Biologie fonctionnelle des Interactions Plante Environnement (BIPE) Forêt and Soil Environment (FSE) Ecosystèmes Agricoles et Forestiers (ECOSAFE)	RNCP34156	4 672 €	1 402 €	159 €			

*prestations FC : se reporter à la liste des prestations définie par Collègeum

TARIFS 2023-2024 POUR INFORMATION					
TARIF 1 2023-2024	TARIF 2 2023-2024	TARIF 3 2023-2024	Total des heures de formation 2023-2024	Coût horaire 2023-2024	Observations 2023-2024
1 908,00 €	500,00 €		300		Tarif 1 = 375 € par module Tarif 2 = 125 € par module
5 840,00 €	1 000,00 €	150,00 €			

TARIFICATION DES DU ET DIU DU COLLEGIUM SCIENCES ET TECHNOLOGIES (ST) POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025
Tous publics

Les apprenants doivent s'acquitter :

- 1-Des droits d'inscription en fonction du niveau de la formation, sauf la CVEC pour les publics relevant de la formation professionnelle continue ou de la reprise d'études non conventionnée
- 2-Des frais de formation dont le montant est fixé annuellement par l'Université de Lorraine (ci-dessous)

Si le tarif 2 n'est pas proposé, le tarif complet (tarif 1) s'applique. De la même manière, si le tarif 3 n'est pas proposé, le tarif 2 s'applique ou à défaut d'un tarif 2, le tarif complet (tarif 1) s'applique.

FRAIS DE FORMATION (en sus des droits d'inscription)								
Collégium	Composante	Diplôme (Intitulé précis)	TARIF 1 Tarif complet 2024-2025	TARIF 2 Tarif pour public sans financement 2024-2025	TARIF3 Tarif pour public spécifique* 2024-2025	Total des heures de formation 2024-2025	Coût horaire (par défaut : tarif / nombre d'heures total) 2024-2025	Observations 2024-2025
S&T	FST	DU Expérimentation Animale : application de procédures sur rongeurs	840 € pour tout public financé	840 € pour le public FC 180€ pour le public FI, FP et alternants non financés	0 € pour le public FI et FP inscrit en M1 SV orientation BCP	56		

*public spécifique : à préciser dans la colonne "Observations" (exemple : étudiants déjà inscrits dans un autre diplôme de l'UL)